

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 13 septembre 2019

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 24 septembre 2019

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 23 septembre 2019

### HABITAT – ADAPTATION DU PARC LOCATIF SOCIAL - ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA SEMIE NIORT, DEUX-SEVRES HABITAT ET IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT POUR L'ADAPTATION DE 38 LOGEMENTS

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Jacques BILLY à Dany BREMAUD, Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, Carole BRUNETEAU à Florent SIMMONET, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Marie-Christelle BOUCHERY, Jean-Martial FREDON à Stéphane PIERRON, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOURE à Marcel MOINARD, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, Jacqueline LEFEBVRE à Rose-Marie NIETO, René PACAULT à Alain LECOINTE, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Jacques TAPIN à Pascal DUFORESTEL

#### **Titulaires absents suppléés :**

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST

#### **Titulaires absents :**

Christelle CHASSAGNE, Isabelle GODEAU, Dominique JEUFFRAULT, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Adrien PROUST, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents excusés :**

Jeanine BARBOTIN, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, René PACAULT, Michel PANIER, Alain PIVETEAU, Jacques TAPIN

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Marc THEBAULT

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20190923-C97-09-2019-DE  
Date de télétransmission : 27/09/2019  
Date de réception préfecture : 27/09/2019

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS****CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 23 SEPTEMBRE 2019****HABITAT – ADAPTATION DU PARC LOCATIF SOCIAL - ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA SEMIE NIORT, DEUX-SEVRES HABITAT ET IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT POUR L'ADAPTATION DE 38 LOGEMENTS**

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la décision de la Commission du 20 décembre 2011 relative à l'application de l'article 106, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne relatif aux aides d'Etat sous forme de compensations de service public octroyées à certaines entreprises chargées de la gestion de services d'intérêt économique général,

Vu les articles L.365-1 et L.411-2 du Code de la Construction et de l'Habitation modifiés par la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 dite loi ALUR,

Vu la délibération du 16 novembre 2015 approuvant le Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2016-2021,

Vu la délibération du 25 janvier 2016 approuvant les modalités d'attributions de l'aide financière de la CAN pour l'adaptation du parc locatif social,

Considérant la demande de subvention de la SEMIE Niort en juin 2019 pour l'adaptation d'un logement à Niort,

Afin de satisfaire le souhait de la majorité des ménages pour rester à domicile le plus longtemps possible et de prévenir le risque de saturation des structures et services spécialisés, la CAN a réservé une enveloppe de 330 000 € d'ici 2021 afin de permettre aux organismes sociaux, au titre d'une action du PLH, de réaliser les travaux d'adaptation nécessaires du parc locatif social.

Le soutien financier de la CAN s'élève à 50% du montant des travaux HT, plafonné à 3 000 € de travaux par logement (soit 1 500 € de subvention maximum par logement), basée à la fois sur la réalisation de différents postes de travaux relatifs à la perte d'autonomie ou d'accessibilité (remplacements des appareils sanitaires, agrandissement des portes, installation d'un monte-escalier, ...), les besoins du locataire, ainsi que l'état du logement concerné avant travaux.

Depuis 2016, l'état d'avancement de cette action est la suivante :

Logements à adapter	Logements adaptés	Subventions accordées	Enveloppe restante
<b>220</b>	<b>237</b>	<b>328 711 €</b>	<b>1 289 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20190923-C97-09-2019-DE  
Date de télétransmission : 27/09/2019  
Date de réception préfecture : 27/09/2019

Les nouveaux projets de la SEMIE Niort concernent l'adaptation des sanitaires dans **2 logements sur la commune de Niort** (cf annexe 3). Pour ces opérations, d'un prix de revient prévisionnel de 6 188,39 € HT, la SEMIE Niort sollicite la CAN pour un soutien financier global de **3 000 €**.

Les nouveaux projets de Deux-Sèvres Habitat concernent l'adaptation des sanitaires dans **21 logements sur plusieurs communes du territoire** (cf annexe 2). Pour ces opérations, d'un prix de revient prévisionnel de 86 415,11 € HT, Deux-Sèvres Habitat sollicite la CAN pour un soutien financier global de **31 486,91 €**.

Les nouveaux projets d'Immobilier Atlantic Aménagement concernent l'adaptation des sanitaires dans **15 logements sur plusieurs communes du territoire** (cf annexe 1). Pour ces opérations, d'un prix de revient prévisionnel de 45 606,54 € HT, Immobilier Atlantic Aménagement sollicite la CAN pour un soutien financier global de **21 179,49 €**.

Même si les objectifs quantitatifs et financiers sont atteints, les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2019.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une aide financière globale de **55 666,40 €**, dont respectivement 3 000 € à la SEMIE Niort, 31 486,91 € à Deux-Sèvres Habitat et 21 179,49 € à Immobilier Atlantic Aménagement, pour l'adaptation de 38 logements locatifs sociaux sur le territoire communautaire,
- Autoriser, sur la base des modalités définies et les pièces justificatives nécessaires, le versement du montant estimatif maximal par logement à la SEMIE Niort, Deux-Sèvres Habitat et Immobilier Atlantic Aménagement,
- Autoriser le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Christian BREMAUD**

**Membre du Bureau Délégué**

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20190923-C97-09-2019-DE Date de télétransmission : 27/09/2019 Date de réception préfecture : 27/09/2019
--

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 23 SEPTEMBRE 2019

**HABITAT - ADAPTATION DU PARC LOCATIF SOCIAL : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A LA SEMIE NIORT, DEUX-SEVRES  
HABITAT ET IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT POUR L'ADAPTATION DE 38 LOGEMENTS**

### **ANNEXE 1 - IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT (IAA)**

<b>Logements</b>	<b>Adresse des opérations</b>	<b>Opérateurs</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Montant travaux HT</b>	<b>Subvention CAN</b>
Logement 1	30 plaine du Lac - FORS	IAA	IAA	2 937,66 €	<b>1 468,83 €</b>
Logement 2	28 bis rue Maurice Caillard - NIORT	IAA	IAA	2 844,85 €	<b>1 422,43 €</b>
Logement 3	11 allée Samuel Champlain - FRONTENAY ROHAN-ROHAN	IAA	IAA	3 690,20 €	<b>1 500,00 €</b>
Logement 4	21 rue René Caillié - FRONTENAY ROHAN-ROHAN	IAA	IAA	3 153,95 €	<b>1 500,00 €</b>
Logement 5	20 impasse du Petit Noyer - CHAURAY	IAA	IAA	4 318,37 €	<b>1 500,00 €</b>
Logement 6	13 impasse Chantecaille - CHAURAY	IAA	IAA	3 590,80 €	<b>1 500,00 €</b>
Logement 7	26 rue de Tourenne - MAUZE SUR LE MIGNON	IAA	IAA	2 543,80 €	<b>1 271,90 €</b>
Logement 8	20 rue Edouard Hériot - NIORT	IAA	IAA	3 024,06 €	<b>1 500,00 €</b>
Logement 9	01 rue Claire Sainte Soline - FRONTENAY ROHAN-ROHAN	IAA	IAA	3 288,17 €	<b>1 500,00 €</b>
Logement 10	17 rue René Caillié - FRONTENAY ROHAN-ROHAN	IAA	IAA	2 464,80 €	<b>1 232,40 €</b>
Logement 11	110 rue Colette Duval - AIFFRES	IAA	IAA	3 182,03 €	<b>1 500,00 €</b>
Logement 12	110 rue Alexis Brangier - ECHIRE	IAA	IAA	2 543,80 €	<b>1 271,90 €</b>
Logement 13	70 rue Maryse Bastié - AIFFRES	IAA	IAA	2 821,44 €	<b>1 410,72 €</b>
Logement 14	38 impasse de la Plaine - AIFFRES	IAA	IAA	2 293,25 €	<b>1 146,63 €</b>
Logement 15	03 allée Samuel Champlain - FRONTENAY ROHAN-ROHAN	IAA	IAA	2 909,36 €	<b>1 454,68 €</b>
<b>TOTAL</b>	-		-	<b>45 606,54 €</b>	<b>21 179,49 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20190923-C97-09-2019-DE  
Date de télétransmission : 27/09/2019  
Date de réception préfecture : 27/09/2019

## ANNEXE 2 - DEUX-SEVRES HABITAT (DSH)

Logements	Adresse des opérations	Opérateurs	Bénéficiaires	Montant travaux HT	Subvention CAN
Logement 1	03 square Madame de Maintenon (appartement n°324) - NIORT	DSH	DSH	3 696,02 €	1 500 €
Logement 2	15 D rue Paul Bert - NIORT	DSH	DSH	3 055,73 €	1 500 €
Logement 3	04 rue Guy Guilloteau (appartement n°12) - NIORT	DSH	DSH	4 123,97 €	1 500 €
Logement 4	29 rue André Le Notre - NIORT	DSH	DSH	3 187,53 €	1 500 €
Logement 5	13 impasse des Jacobins - NIORT	DSH	DSH	4 443,83 €	1 500 €
Logement 6	01 square Madame de Maintenon (appartement n°121) - NIORT	DSH	DSH	3 577,70 €	1 500 €
Logement 7	06 rue Guy Guilloteau (appartement n°26) - NIORT	DSH	DSH	4 288,97 €	1 500 €
Logement 8	04 rue Guy Guilloteau (appartement n°10) - NIORT	DSH	DSH	4 020,15 €	1 500 €
Logement 9	12 rue Jules Siegfried (appartement n°161) - NIORT	DSH	DSH	4 606,26 €	1 500 €
Logement 10	04 square Madame de Maintenon (appartement n°473) - NIORT	DSH	DSH	6 280,64 €	1 500 €
Logement 11	06 rue Jules Siegfried (appartement n°18) - NIORT	DSH	DSH	3 116,65 €	1 500 €
Logement 12	02 rue Guy Guilloteau (appartement n°14) - NIORT	DSH	DSH	4 260,97 €	1 500 €
Logement 13	06 rue Guy Guilloteau (appartement n°34) - NIORT	DSH	DSH	4 260,97 €	1 500 €
Logement 14	04 square Madame de Maintenon (appartement n°401) - NIORT	DSH	DSH	3 988,15 €	1 500 €
Logement 15	7 rue Saint-Just - Quartier du Fief Trochet - NIORT	DSH	DSH	4 646,96 €	1 500 €
Logement 16	25 rue Viollet Le Duc - NIORT	DSH	DSH	4 082,39 €	1 500 €
Logement 17	06 impasse des Jacobins - NIORT	DSH	DSH	4 481,53 €	1 500 €
Logement 18	03 rue du Rimonboeuf - Cité Henri Cochaux - SAINT-GEORGES DE REX	DSH	DSH	4 862,26 €	1 500 €
Logement 19	02 square Madame de Maintenon (appartement n°223) - NIORT	DSH	DSH	4 004,46 €	1 500 €
Logement 20	08 rue Urbain Le Verrier (appartement n°102) - NIORT	DSH	DSH	2 973,81 €	1 486,91 e
Logement 21	42 rue Mirabeau - NIORT	DSH	DSH	4 456,16 €	1 500 €
<b>TOTAL</b>				<b>86 415,11 €</b>	<b>31 486,91 €</b>

### ANNEXE 3 - SEMIE NIORT

<b>Logements</b>	<b>Adresse des opérations</b>	<b>Opérateurs</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Montant travaux HT</b>	<b>Subvention CAN</b>
Logement 1	14 rue Tartifume (appartement n°15) - NIORT	SEMIE Niort	SEMIE Niort	3 079,00 €	<b>1 500 €</b>
Logement 2	60 rue Saint-Symphorien (appartement n°42) - NIORT	SEMIE Niort	SEMIE Niort	3 109,39 €	<b>1 500 €</b>
<b>TOTAL</b>	-		-	<b>6 188,39 €</b>	<b>3 000 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20190923-C97-09-2019-DE  
Date de télétransmission : 27/09/2019  
Date de réception préfecture : 27/09/2019